



## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :  
8h00 à 12h et de 13h à 16h30

Vendredi :  
8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h15

04 75 21 81 03

**[mairie@solaureendiois.fr](mailto:mairie@solaureendiois.fr)**

Les bulletins municipaux sont disponibles en ligne sur notre site internet :  
**[mairiesolaureendiois.fr](http://mairiesolaureendiois.fr)**

# Le Mot du Maire

---

## **Chères Solauroises, chers Solaurois,**

À l'heure où s'achève ce mandat, je ressens à la fois de la fierté, de la gratitude et une profonde affection pour notre commune. Ces dernières années ont été riches de projets, d'échanges et de rencontres qui ont fait grandir Solaure-en-Diois.

Dans un contexte national souvent marqué par les incertitudes et les changements rapides, il est réconfortant de constater qu'à notre échelle, nous avons su continuer d'avancer ensemble, concrètement, pour l'avenir de notre territoire. C'est ce qui fait de Solaure-en-Diois une commune où il fait bon vivre et se retrouver.

Cette année encore, de beaux projets ont vu le jour : la nouvelle école communale, la maison d'assistantes maternelles et l'arrivée de la fibre pour presque tous les foyers. Autant de réalisations concrètes, tournées vers l'avenir, qui témoignent de notre capacité collective à bâtir un cadre de vie dynamique et solidaire.

Ces réussites sont le fruit d'un travail de longue haleine, porté par l'engagement des élus, des agents communaux et de nombreux habitants. À toutes et à tous, un grand merci pour votre implication, votre confiance et votre attachement à notre commune.

Dans un monde qui change vite, gardons précieusement ce lien qui nous unit et fait la force de Solaure-en-Diois : la proximité, la bienveillance et le plaisir de vivre ensemble.

Avec toute mon amitié,  
Maurice MOLLARD

# Elections municipales de mars 2026

---

## **Changement du mode de scrutin dans notre commune**

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à SOLAURE EN DIOIS. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élections municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme SOLAURE EN DIOIS, suite à la loi du 21 mai 2025.

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de nom, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme... ou femme-homme-femme...et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus ( mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges). Pour Solaure en Diois l'effectif légal est de 15, soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus.

# Mairie de SOLAURE EN DIOIS

---

Maire: **MOLLARD Maurice**, retraité

Première Adjointe: **ALLEMAND Marie-France**, retraitée

Deuxième Adjoint: **BONNET Yves**, retraité

Troisième Adjoint: **ROUX Jean-Michel**, retraité

Quatrième Adjoint: **BONNARD Alain**, retraité, Agriculteur

Conseillers:

**GROSDIDIER Maryse**, Collaboratrice d'assurance

**DESTRAIT Florence**, Esthéticienne

**CHANAS David**, Fonctionnaire territorial

**CARRER Jacqueline**, retraitée

**REY Olivier**, Agriculteur

**MONNOT Marie-Christine**, retraitée

**LIOTARD Régis**, Agriculteur

**LAGIER Jean-Claude**, Agriculteur

**FRAUD Jean-Pierre**, Agriculteur

**DELORT Sandy**, chargée de relation entreprise à la Mission Locale.

## Le Personnel communal

### Les services techniques:

CHANAS Claudine

REBOULET Jean

### Au secrétariat de mairie:

CEYTE Marie

MARCEL Virginie

## Le Personnel SIVOS

CHANAS Claudine, agent périscolaire, service cantine et entretien des locaux.

CHARLES NOLIBOS Véronique, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant.

BOUCHER Jérémie, agent périscolaire et service cantine.

# Tarifs communaux

---

## **LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE**

**(délibération du 18/06/2024)**

Renseignements, visites et disponibilités en Mairie.

### **Week-end**

- Habitants de SOLAURE EN DIOIS : 165€ (seulement le bar 80 €)
- Habitants Extérieurs : 308 € (seulement le bar 150 €)

### **Location semaine**

- Demi-journée (habitants) : 50 € (seulement le bar 25 €)
- Demi-journée (extérieurs) : 55 € (seulement le bar 30 €)
- Journée (habitants) : 88 € (seulement le bar 45 €)
- Journée (extérieurs) : 94 € (seulement le bar 50 €)
- Soirée (habitants) : 88 € (seulement le bar 45 €)
- Soirée (extérieurs) : 110 € (seulement le bar 55 €)
- Journée + soirée (habitants) : 138 € (seulement le bar 70 €)
- Journée + soirée (extérieurs) : 165 € (seulement le bar 80 €)

# Actualités

---

## **Nouvel abri bus**

### **Aménagement de l'arrêt de bus "Salle Polyvalente"**

La commune de **Solaure-en-Diois** poursuit ses actions en faveur de l'accessibilité et du confort des usagers des transports publics.

L'arrêt de bus "**Salle Polyvalente**" a été reconnu comme **arrêt prioritaire** dans le cadre du **Schéma Directeur d'Accessibilité des Points d'Arrêt (SDAP)** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de le rendre **accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)** et d'améliorer les conditions d'attente des voyageurs, une opération d'aménagement a été engagée.

Les travaux comprennent :

La **mise en accessibilité PMR** des quais, bordures, revêtements et signalétique,

La **pose d'un abri-voyageurs** aux couleurs de la Région, entièrement financé par celle-ci.

Ces aménagements permettront d'offrir un **meilleur confort** et une **meilleure accessibilité** à tous les usagers, tout en harmonisant les équipements aux standards régionaux.

# Actualités

---

## **Renforcement de la défense incendie : installation d'une nouvelle citerne à Solaure en Diois**

Dans le cadre de l'amélioration de la **défense extérieure contre l'incendie (DECI)**, la commune de **Solaure en Diois** poursuit ses actions pour renforcer la sécurité de tous.

Pour y remédier une étude menée dans le cadre du **Schéma Directeur DECI** a mis en évidence un manque de réserves d'eau incendie dans certains secteurs du territoire communal, la municipalité a décidé, en concertation avec le **SDIS** (Service Départemental d'Incendie et de Secours), d'installer une **citerne souple de 120 m<sup>3</sup>** sur le quartier de la Tuilière.

Cette installation bénéficie d'un **taux de financement de 80 % grâce à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**. Ce soutien conséquent de l'État permet à la commune de mener à bien un investissement indispensable tout en préservant son équilibre budgétaire.

Ce nouvel équipement, accompagné d'un **terrassement adapté**, offrira un **accès rapide et sécurisé** aux sapeurs-pompiers en cas d'intervention. Il permettra de **réduire les délais d'approvisionnement en eau** et d'améliorer la **couverture opérationnelle** sur les zones les plus éloignées.

Ce projet, jugé **prioritaire** par le Schéma Directeur DECI, s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la sécurité publique sur la commune. Il vient compléter les actions déjà engagées pour **protéger les habitants, les biens et les activités économiques locales**. Grâce à cette nouvelle installation, Solaure-en-Diois renforce encore un peu plus sa **résilience face aux risques d'incendie**, tout en répondant aux exigences réglementaires du SDIS et de la préfecture.

# PLUi

---

## **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Diois**

La **Communauté de communes du Diois** poursuit l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**, document unique qui fixera à terme les règles d'urbanisme pour l'ensemble des communes du territoire, dont **Solaure en Diois**.

Le PLUi remplacera les anciens PLU et cartes communales. Il permettra d'harmoniser les règles de construction, de mieux encadrer le développement de l'habitat, de préserver les espaces naturels et agricoles, et de planifier les futurs projets d'aménagement.

Arrêté par le conseil communautaire en **juillet 2025**, le projet de PLUi est actuellement soumis à **enquête publique**. Les habitants ont pu consulter le dossier et formuler leurs observations afin de contribuer à la définition du cadre de vie futur de notre commune. Le projet est consultable sur le site internet [mairiesolaureendiois.fr](http://mairiesolaureendiois.fr) et également à l'accueil de la mairie.

Cette démarche intercommunale constitue une étape importante pour assurer un **développement cohérent, durable et concerté** de l'ensemble du territoire du Diois.

# OLD

---

## Prévention des incendies : campagne sur le débroussaillement obligatoire

Le **risque de feu de forêt** constitue une préoccupation majeure dans la Drôme, et **Solaure en Diois** n'échappe pas à cette réalité. Afin de mieux prévenir les incendies susceptibles de menacer les habitations ou d'être provoqués accidentellement, une **campagne de sensibilisation et de contrôle** sur les **Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)** va être menée dans notre commune **jusqu'au printemps 2027**.

- Placée sous la responsabilité du **Pôle Forêt de la Direction Départementale des Territoires (DDT)**, cette action est conduite par les **agents de l'Office National des Forêts (ONF)**, chargés de réaliser des contrôles sur le terrain.
- La commune s'inscrit pleinement dans cette démarche de **prévention et de sécurité**. Le **Code forestier** impose un débroussaillement autour de chaque habitation ou installation afin de **limiter les départs de feu et réduire la propagation** des incendies.
- Deux cas principaux s'appliquent :
- **En dehors des zones constructibles** : débroussailler sur 50 mètres autour des bâtiments.
- **En zone constructible** : débroussailler **l'ensemble de la parcelle**, qu'elle soit bâtie ou non. ( Des agents de l'ONF visiteront les parcelles pour conseiller au débroussaillage sur l'année 2026. Des sanctions seront appliquées en cas de manquement en 2027).
- Ces opérations sont à la charge des propriétaires et doivent être **réalisées chaque année**, avant la période estivale.
- Pour présenter cette campagne et répondre à vos questions, une **réunion publique d'information** s'est tenue le mardi 21 octobre à 18h à la salle polyvalente.
- Des informations complémentaires (arrêté préfectoral, obligations, modèles de courriers pour intervenir sur des terrains voisins, etc.) sont disponibles :
  - 👉 Sur le site de la préfecture : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)
  - 👉 En mairie ou par courriel sur simple demande.
- Ensemble, veillons à la **sécurité de tous** et à la **préservation de notre cadre de vie**.

# La vie du village

---



## Repas partagé

**4ème année consécutive : le repas partagé du village, un vrai moment de convivialité !**

Le traditionnel repas partagé du village s'est tenu une nouvelle fois cette année, réunissant habitants, anciens et nouveaux venus autour d'une grande tablée conviviale. Sous un beau soleil, chacun a pu partager ses spécialités, échanger, rire et profiter de ce moment de rencontre et de bonne humeur.

Rendez-vous l'année prochaine pour une 5ème édition tout aussi chaleureuse !



## Marché de Noël

Le 22 et 23 novembre derniers, la commune a accueilli son traditionnel marché de Noël, organisé par une habitante du village.

Pendant deux jours, la salle communale s'est animée d'une ambiance festive et chaleureuse.

Cette nouvelle édition a réuni une dizaine d'exposants, artisans et créateurs locaux, venus présenter leur savoir-faire. Décoration de Noël, objet de maison, créations textiles, pièces en laine ou en tissu, auteur...

Afin de prolonger l'instant dans la convivialité, un espace de restauration tenu par les enfants et les parents de l'école de SOLAURE EN DIOIS, proposait des douceurs sucrées et salées, à déguster sur place ou à emporter.



Nous vous donnons déjà rendez-vous pour la prochaine édition le 21 et 22 novembre 2026

# Maison d'assistantes maternelles

---

La MAM 123 Solaure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. Nous sommes deux assistantes maternelles pour un accueil de 8 enfants simultanément.

MAM de Solaure  
Bérangère BREMAND  
Sacha BONNIOT



# Inauguration de l'école

---

C'est avec une immense fierté que la commune a inauguré samedi 24 mai la nouvelle école de Solaure en Diois, un bâtiment exemplaire en matière d'écoresponsabilité et conçu pour répondre aux enjeux éducatifs et environnementaux d'aujourd'hui.

Autour du maire, de son conseil municipal, de l'équipe enseignante et des habitants de nombreuses personnalités avaient fait le déplacement pour saluer ce projet ambitieux : Véronique Simonin (sous-préfète de Die), Marie Pochon (Députée), Bernard Buis (Sénateur), Claude Aurias (Vice-Président du Conseil Régional), Marie-Pierre Mouton (Présidente du Conseil Départemental), Martine Charmet (Conseillère Départementale), Alain Matheron (Président de la communauté des communes) et Margaux Loire (Inspectrice de l'Education Nationale). Leur présence a souligné l'importance de cette réalisation pour l'ensemble du territoire.

Pensée comme un véritable démonstrateur de construction durable, l'école se distingue par une structure porteuse en bois, une isolation en bottes de paille et des murs en terre crue ou en béton selon les besoins techniques. Une ventilation double flux assure un confort optimal en toute saison tout en limitant les dépenses énergétiques. Enfin, la toiture photovoltaïque, installée par l'entreprise locale DWatts, permettra de produire de l'électricité réinjectée dans le réseau local, affirmant la volonté de la commune de s'inscrire dans une dynamique d'autonomie énergétique.

Au-delà de ses performances écologiques, ce nouvel équipement est avant tout un lieu d'apprentissage, de vie et de transmission. Il offre aux élèves et aux équipes éducatives un cadre lumineux, sain et chaleureux, propice à la réussite et au bien-être de tous.

L'inauguration marque ainsi l'aboutissement d'un projet collectif qui, par son ambition et son exemplarité, ouvre une nouvelle page pour Solaure en Diois. Une école tournée vers l'avenir, au service de nos enfants et de notre territoire.



# Nouvelle de l'école

---

Durant les vacances de février 2025, l'école de SOLAURE EN DIOIS a vécu un moment important de son histoire avec son déménagement vers de nouveaux locaux. Cette transition s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et collaborative grâce à la mobilisation conjointe des professeurs, des élus municipaux, des parents et de nombreux habitants des villages de Laval d'Aix, Montmaur en Diois et de Solaure en Diois. Chacun a apporté son aide pour aménager les salles, transporter le matériel et préparer les nouveaux espaces d'apprentissage. Au retour des vacances, les élèves ont pu découvrir une école rénovée, plus fonctionnelle et mieux adaptée aux besoins pédagogiques.

La rentrée de septembre 2025 a été marquée par une nouveauté : l'ouverture d'une classe accueillant les très petites sections, les petites sections et les moyennes sections.

L'équipe éducative est composée de **quatre professeurs à temps partiel**, qui se partagent l'organisation des deux classes, ainsi que d'**un agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant** dédié à l'accueil et à l'accompagnement des enfants de maternelle. Cette organisation permet de garantir un encadrement attentif et personnalisé, favorisant le bien-être et la progression de chaque élève.

Toute la communauté éducative se réjouit de cette nouvelle dynamique, qui s'inscrit dans la continuité des efforts menés pour offrir aux enfants de Solaure en Diois un cadre d'apprentissage moderne, accueillant et stimulant.



La magie de Noël a illuminé l'école le temps d'une matinée placée sous le signe de la joie et de l'émerveillement. Les élèves ont eu la surprise d'accueillir un invité très spécial : le Père Noël en personne. Accueilli par des regards émerveillés et des sourires enthousiastes, le Père Noël a pris le temps d'échanger quelques mots avec les enfants et de partager un moment convivial. Chants de Noël, rires et étoiles plein les yeux ont rythmé cette rencontre inoubliable. À cette occasion, les enfants ont reçu de petites attentions, généreusement offertes, qui ont contribué à rendre ce moment encore plus féerique.

# Ecole et Amicale Laïque

---

Cette année encore l' Amicale Laïque s'est mobilisée pour proposer plusieurs actions au profit des enfants de l'école. Grâce à l'organisation du traditionnel loto et à la vente de gâteaux lors du marché de Noël, de précieux fonds ont pu être récoltés.

Ces recettes permettent de financer de nombreuses activités pédagogiques et culturelles : sorties au cinéma, séances de médiation animale, journées de ski, initiations à l'escrime ou encore une journée complète à la ferme. Autant de moments riches en découvertes, en partage et en apprentissages pour les élèves.

L'Amicale Laïque tient à remercier chaleureusement les parents, les élus et habitants qui contribuent chaque année à la réussite de ces actions. Leur engagement permet d'offrir aux enfants des expériences variées et enrichissantes tout au long de l'année scolaire.



# AICA Solaure Glandasse

---

Pour L'AICA, l'année 2025 a été rythmée par divers événements :

Janvier : Une soirée de remerciements pour notre action en faveur des Restos du cœur a réuni les ACCA qui ont participé et donné de la venaison de sangliers. C'est ainsi que plus de 400 sachets de venaison ont pu être distribués aux bénéficiaires des Restos du cœur Drômois. Nous avons renouvelé cette action en décembre 2025.



En mars : Nous avons participé à l'opération « J'aime la nature propre ». Une quinzaine de chasseurs, aidée par le matériel performant de 3 agriculteurs a permis de nettoyer 2 « dépôts sauvages ».

C'est finalement 800 kg de ferraille, 5 m<sup>3</sup> de mobilier hors d'usage, 12 m<sup>3</sup> de bois et palettes, 9 m<sup>3</sup> de papiers et cartons, 4 m<sup>3</sup> de verre et 6 m<sup>3</sup> de plastique qui ont été évacués d'un premier site.

Puis, sur un second site, 17 m<sup>3</sup> de laine de verre, qui avait été illégalement déversée dans un ruisseau.



Durant les mois d'avril à juillet, nous avons nettoyé et remis en état certains chemins qui devenaient impraticables à tous leurs usagers.

En novembre, nous avons fait don de 2 sangliers à l'Amicale laïque en vue de la soirée du 28 février 2026 où un repas sera organisé au profit des activités extra-scolaires des enfants. Un sanglier sera également offert au club « L'oiseau bleu du Glandasse ». A noter que les chasseurs prennent en charge le contrôle sanitaire de ces venaisons par le laboratoire Terana de Valence.

L'AICA Solaure Glandasse vous souhaite une bonne fin d'année et vous présente ses vœux chaleureux pour l'année 2026

# L'Oiseau bleu du Glandasse

Une année de plus qui s'écoule, avec des activités et des rendez-vous tous les mercredis après-midi.

EN 2025 :

- Le 15 janvier, Galettes des rois
- le 5 février Assemblée Générale à la salle des fêtes
- le 28 février, Réunion Bleu Voyage et repas
- le 17 avril, Repas chasseur
- le 22 mai, réunion Florilège et repas
- Le Pique-Nique a eu lieu le 25 juin

Le mercredi 10 septembre, vingt à vingt-cinq personnes ont repris les activités du Temps Libre : Scrabble, belote, rami.

En extérieur, c'est huit joueurs de boules qui s'affrontent quand le temps le permet.

- Le Repas de Noël a lieu le mercredi 10 Décembre à la salle des fêtes, c'est Yanick Marcon, traiteur à Die qui nous a concocté le repas.
- Le Mercredi 17 décembre , les bûches pour clôturer l'année.

Quelques dates pour l'année 2026 :

Le Mercredi 7 Janvier, Repas PROCONFORT

Le Mercredi 14 janvier , Galettes des rois

Le Mercredi 21 janvier, Assemblée Générale

D'autres activités et repas sont prévus tout au long de l'année 2026.

Les horaires d'hiver sont inchangés, les mercredis à partir de 14 H à la salle polyvalente de Solaure en Diois, les horaires d'été sont à partir de 14H30.

La Présidente et les membres du Club vous souhaitent une bonne fin d'année et souhaitent vous revoir Toutes et Tous en 2026.



# Solaure en Fête

---

## **Une belle réussite pour la Vogue de Solaure en Diois**

Le samedi 2 août 2025, Solaure en Diois a vécu au rythme de sa traditionnelle vogue, moment attendu de l'été. Avec un petit changement de lieu cette année, RDV à la mairie !

Dès 14 heures, la place de la mairie s'est animée entre rires, musique et senteurs gourmandes. Habitants, amis et visiteurs se sont retrouvés pour partager cette journée de fête autour d'un concours de pétanque, dans une atmosphère simple et joyeuse.

En fin d'après-midi, un grand nombre de personnes se sont réunies pour l'apéro. Enfin, en soirée, le bal a fait danser toutes les générations et a permis de clore une très belle journée.

Un grand merci au comité des fêtes et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle édition. Rendez-vous l'été prochain pour une nouvelle vogue, tout aussi conviviale !



# L'Archery Game du Diois

---

## **Le tir à l'arc réinventé! A vos arcs, prêt, jouez**

Pendant longtemps, le tir à l'arc a été un art de précision. Aujourd'hui, grâce à l'archery game, nous le transformons en un sport d'équipe, stratégique et incroyablement amusant. C'est le mélange parfait entre l'adrénaline du paintball et l'esprit tactique de la balle au prisonnier, le tout avec la noblesse de l'arc et des flèches sécurisés.

Nous sommes là pour transformer n'importe quel événement en souvenir mémorable. Que vous organisiez un anniversaire, une cousinade, un enterrement de vie de garçon ou de fille ou un team building pour souder vos équipes ou autres...

L'archery game est l'animation idéale!

Notre association est entièrement mobile. Nous sommes prêts à déployer notre arène d'archery game et tout l'équipement nécessaire n'importe où que ce soit dans votre jardin, sur un terrain de sport, dans un parc ou sur le lieu de votre événement.

Nous avons aussi un terrain à disposition dans le village de Sainte Croix.

Désireux de se lancer dans une compétition amicale pleine d'adrénaline tout en vous offrant une bonne dose de rires et de dé foulement.

Nous sommes impatients de vous voir vous cacher derrière les obstacles, d'esquiver les flèches adverses et réussir le tir qui fera gagner votre équipe.

Pour plus de renseignement vous pouvez me contacter au 06 16 84 07 27.

A bientôt,

Régis

# Artisans, commerçants, professions libérales

- **ASCENCIO Soraya** : Réflexologie plantaire
- **DUQUESNE Sandrine** : Intégration structurelle
- **GARCIN Cécile** : Hypnose Ericksonienne
- **GUERY Olivier** : Kinésithérapeute
- **HEYRAUD Kouka et Pierre TRIHAN** : Cabinet infirmier du Glandasse
- **LEPRETRE Harmonie** : Thérapeute, art-thérapeute, psycho-praticienne et masseuse
- **NIVOU Delphine** : psychologue

**ATELIER D'AUXA, CHAZALET Danielle** . Création et production d'articles utiles et pratiques (sac...)

**BB CALOUNE, PASCALE SCIFO** : Couture pour bébés et enfants (peluche, couverture, sac a dos ...)

**GARY Anaïs** : Artisan floral

**Les Ateliers de Didier-bougies de la Drôme** : Fabrication artisanale de bougies

**L'ABC ,Anthony BONNARD** : Restaurant

**BONNARD Thomas** : DJ Night Fever Animation

**CAFE DE LA MAIRIE (La Scuderia)** : bar et restauration

**CHEVALIER Marie-Madeleine** : Conserve , pesto...

**AGUERA Alain** : Electricité

**BUTUCEA Gheorghe** : Maçonnerie

**CAUDAL François** : Ferronnerie et maçonnerie

**C2P CONCEPT** : Travaux et maçonnerie

**DIOIS GRAVIER** : Fournitures graviers et sable

**FIALLON Jean marc** : Plâtrier , peintre

**LEDOUX Grégory** : peinture

**MARCON Loic** : Electricien

**PINCHE Frédéric** : Plomberie, chauffage

**PLANISTONE** : cuisines et plan de travail ,menuiseries

**RIOSSET Julien** : Maçonnerie

**ROUX Christian** : Maçonnerie, carrelage

**SCI Ateliers DUPONT** : Ateliers bois partagé

**Cathy COIFFURE** : coiffure à domicile

**DESROCHES Marie** : Cours de PILATES et méthodes GYROKINESIS

**La pause bien-être** : soins, massages, manucure, maquillages ...

**BAOBAB (Mr CENDRIER)** : Paysagiste

**MARCEL Nicolas** : Paysagiste

**REY Julien** : Paysagiste

**GUILLAUME Brigitte** : agence immobilière

**RICHARD Cécile** : Formation sécurité

**LE LABO** : Ecole de cirque

**LES P'TIS BRAS** : Compagnie de cirque

**AMC MOTO (VIEUX Cédric)** : Garage moto motoculture

**LEBLANC Ludovic** : Garage du Glandasse

# Nos agriculteurs

---

- ❖ EARL de Satayas (BONNARD Mathieu), polyculture, élevage de poules pondeuses
- ❖ CATIER Denis, Sylvie et Sophie, élevage de brebis
- ❖ CAYOL Jérôme, culture et la vigne
- ❖ FRAUD Jean-Pierre et CHASTEL Tybo, Gaec de la Trapanelle, viticulteur, nuciculteur, vente directe.
- ❖ GARY Clément, viticulteur, nuciculteur
- ❖ HUET Pascal, fabriquant Bio stimulant pour l'agriculture
- ❖ LAGIER Jean-Claude, viticulteur, nuciculteur
- ❖ LIOTARD Aimé et Bernadette, élevage de brebis
- ❖ LIOTARD Régis et Aurélie, élevage de poules pondeuses et viticulteurs
- ❖ REY Olivier et REY Gautier, viticulteurs, culture aulx, polyculture
- ❖ REY Julien et Caroline, viticulteurs
- ❖ Vincent Bruno, viticulteur

# Les nouveautés au cœur de la commune

---

## Accompagnement de santé holistique : Naturopathie, Aroma- et Olfactothérapie, Sonothérapie par Virginie CAUBERT

### **Une démarche naturelle et responsable vers le bien-être et l'épanouissement**

Comme un jardinier prend soin de la terre, je vous accompagne pour rendre votre terre intérieure fertile afin que la vie s'y déploie dans toute sa puissance et sa créativité.

Je suis la facilitatrice et le témoin de l'attention que vous vous donnez chaque jour pour cultiver **un art de vivre en santé**.

Par **l'hygiène alimentaire, la respiration, le mouvement, l'équilibre neuropsychique, par les massages, les soins aromatiques, la réflexologie plantaire, à l'aide des huiles essentielles, par les voyages et méditations olfactives et sonores**, j'accompagne l'éclosion subtile des graines que vous souhaitez voir s'épanouir dans votre vie : **vitalité, immunité, sérénité, bien-être, harmonie, épanouissement...**

De formation scientifique (docteur en Sciences de la Vie et de la Santé), voilà maintenant plus de 15 ans que j'accompagne les personnes, en individuel et en groupe, à prendre soin d'elles avec les ressources que la nature met à notre disposition en abondance. Je suis également formatrice et accompagnatrice de jeûne.

Je vous reçois à SOLAURE EN DIOIS : adultes, seniors, adolescents, enfants et vous accompagne à équilibrer les inconforts et troubles de santé que vous rencontrez : baisse de vitalité, troubles de l'immunité, troubles digestifs, circulatoires, respiratoires, cutanés, hormonaux, du sommeil ou liés au stress etc.

Je propose également des ateliers, stages et formations tout au long de l'année, en présentiel et en visio.

Je partage chaque mois dans mon blog des articles pédagogiques relatifs à la santé naturelle et à l'hygiène de vie.

Vous pouvez également écouter mon podcast : Prendre soin de l'être, le podcast pour cultiver la santé holistique jour après jour : <https://smartlink.usha.co/prendre-soin-de-l-etre-le-podcast-pour-cultiver-la-sante-holistique-jour-apres-jour>

Informations et prise de rendez-vous : [www.naturopathe-en-diois.fr](http://www.naturopathe-en-diois.fr) - 06 33 14 44 79

*La santé, c'est bien plus que l'absence de maladie ; c'est un état d'harmonie dynamique qui permet de réaliser l'ensemble de ses potentiels.*



# Orthopédagogue



Soutien à la scolarité par des accompagnements individuels adaptés.

Prise en compte des besoins et spécificités de chaque apprenant, enfant, adolescent ou adulte.

- Difficultés d'apprentissage : mémorisation, compréhension, organisation, attention...
- Difficultés motivationnelles et gestion des émotions liées aux apprentissages.
- Accompagnement des retentissements des troubles du neurodéveloppement sur les apprentissages : Dys, TDA-H, TSA,...
- Apports méthodologiques aux hauts potentiels...
- Renforcement des habiletés sociales...



# Vente de pains

---

Bonjour,

Je m'appelle Anna.

Je vends du pain tous les mardis devant la salle municipale depuis le mois de février.

Du pain, j'en fais depuis 2006 - j'ai appris ce métier dans une ferme de paysans boulangers en Ardèche. Nous y cuisions les pains dans un four banal - les farines étaient issues de variétés de semences anciennes des collections de l'Inra cultivées autour de la ferme. Vite, je suis tombée amoureuse du monde des céréales, de la fabrication de pain et je le suis toujours ! Après différentes expériences en tant que salariée dans des fermes et des boulangeries, j'ai acheté en 2023 mon propre fournil : une boulangerie mobile de l'armée suisse avec des fours chauffés au feu de bois. J'y fabrique des pains au levain et des brioches trois fois par semaine. En attendant de trouver des terres pour cultiver mes propres céréales -avec un projet de relance de variétés locales comme la Touzelle de la Drôme - je me fournis en farine au GAEC Sylvestre et Aurélien Gondouin, des paysans meuniers du Diois. Les noix du pain au noix, viennent du GAEC des Thibauds à Miscon et le bois de chauffe de la scierie de Mensac !

Je suis ravie de l'accueil fait au projet de vente ambulante à Solaure et très heureuse de ce partage autour du pain .



# Infos pratiques

---

## Aide Numérique à Solaure-en-Diois

Service public gratuit

**Les 1<sup>er</sup> vendredis du mois**  
Pont-de-Quart, salle des associations

**Accompagnement individuel**  
avec ou sans rendez-vous  
**de 9h à 12h30 les vendredis :**

5 septembre, 3 octobre, 5 décembre 2025  
6 février, 6 mars, 3 avril, 5 juin, 3 juillet 2026

Venez apprendre à utiliser vos appareils numériques (ordinateurs, téléphones, tablettes) à utiliser Internet, à gérer vos comptes en ligne ; demandez conseil pour vous équiper etc.

**Renseignements & Inscriptions**

Emmanuel MOURIER 07 84 95 39 26  
[emmanuel.mourier@paysdiois.fr](mailto:emmanuel.mourier@paysdiois.fr)



Un **service gratuit d'aide et d'accompagnement numérique**, animé par **Emmanuel Mourier**. Ce service s'adresse à toute personne souhaitant : apprendre à utiliser les outils numériques (téléphone, tablette, ordinateur), mieux comprendre et maîtriser l'usage d'Internet (messagerie électronique, navigation, démarches en ligne), bénéficier de conseils pour s'équiper ou choisir un matériel adapté à ses besoins. L'accompagnement proposé est **personnalisé**, accessible à tous les publics, **quel que soit le niveau de maîtrise numérique**.  
**C'est un service gratuit, ouvert à l'ensemble des habitants de la commune**

# Etat civil

## **CARNET ROSE et BLEU**

- ❖ Lise HUET née le 07 février 2025
- ❖ Taïga KIPP né le 10 avril 2025
- ❖ Raphaël BONNARD né le 20 avril 2025
- ❖ Suzanne REY née le 29 septembre 2025

## **CARNET BLANC**

- ❖ Brigitte GARCIA et Alain AGUÉRA mariés le 16 août 2025

## **ILS NOUS ONT QUITTES CETTE ANNEE**

- ❖ Ginette LAGIER, décédée à ANNONAY le 16 janvier 2025
- ❖ André BRUNEL, décédé le 21 mars 2025
- ❖ Marie-Thérèse BRUNEL, décédée le 30 avril 2025
- ❖ Denise BARNIER, décédée le 26 août 2025
- ❖ Louis PLANEL, décédé le 16 novembre 2025

Le Maire et le conseil municipal  
vous présentent tous leurs de voeux de santé et de bonheur  
pour la nouvelle année et vous donnent rendez-vous pour  
la traditionnelle cérémonie des voeux du Maire  
à la salle polyvalente.

Le vendredi 9 janvier 2026 à 18h00